



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 12 août 2019, à 20 heures**

Sont présents : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

2019-134 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2019-135 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 2 juillet 2019;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Inscription au colloque de zone;
7. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 709 000 \$ qui sera réalisé le 19 août 2019;
8. Soumission pour l'émission de billets;
9. Transfert du rôle d'évaluation triennal par la Coopérative d'informatique municipale;
10. Église catholique Ste-Catherine Labouré;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

11. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2019-136 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

2019-137 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	16 910,91
C0007255	Hydro-Québec (220, des églises)	45,25
C0007256	MRC des Appalaches (Q-parts)	32 756,00
C0007257	9014-7992 Québec inc.	4 277,07
C0007258	Petite caisse	253,70
C0007259	Régie Intermunicipale de la région Thetford	1 143,26
C0007260	Visa Desjardins	286,79
C0007261	O'Max Communication inc.	4 484,03
C0007262	Imprimerie CCL	481,95
C0007263	Héritage Kinnear's Mills (Évènements cult.)	10 000,00
C0007264	Agence régionale de mise en valeur forêts	25,00
C0007265	Soudure Jocelyn Nadeau	161,70
C0007266	Xerox Canada Ltée	739,18
C0007267	Fonds d'information sur le territoire	16,00
C0007268	Groupe Ultima inc.	273,00
C0007269	Richard Bisson	2 839,88
C0007270	Groupe d'entraide cancer et vie	120,00
C0007271	Danielle Blanchet	103,65
C0007272	Entreprise EJJ	4 451,83
C0007273	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	50,00
C0007274	Gesconel	330,15
C0007275	Jardinerie du Canton (arbres bébés)	241,45
C0007276	Komconcept	1 167,50
C0007277	Bell mobilité inc.	70,63
C0007278	La Filière anglaise	730,80
C0007279	Alpha-vico	2 204,08
C0007280	Numérix	7 145,70
C0007281	Garage Gérald Marquis	9,66
C0007282	Chantal Bolduc	273,42
C0007283-7466	Redevances éoliennes 2018	45 929,20
C0007469	Agence du revenu du Canada DAS	2 052,42
C0007470	Ministère du revenu DAS	5 195,24
C0007471	Richard Bisson	632,36
C0007472	Caisse Desjardins région de Thetford	352,08
C0007473	Industrielle Alliance	256,00
C0007474	Paquet et Fils	597,18
C0007475	Pavage Centre Sud du Québec	528 442,56
C0007476	AG architecte inc. (étude église catholique)	1 724,63
C0007477	Marquis Bédard (voirie)	370,60

P1900065	Jacinthe Bélanger	525,00
P1900066	Ville de Thetford Mines	100,00
P1900067	Service Sanitaires Denis Fortier	2 148,68
P1900068	Le Centre de l'aspirateur TM enr.	121,91
P1900069	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1900070	Mégaburo	70,15
P1900071	Société mutuelle de prévention inc.	287,44
P1900072	Les transports Maggy Beaudet inc.	1 624,95
P1900073	C. Jacques électrique inc.	4 599,00
P1900074	Vivaco groupe coopératif	1 903,24
P1900075	2861-7389 Québec inc.	13 848,79
P1900076	Canac	41,39
P1900077	Jacinthe Bélanger	271,30
P1900078	2861-7389 Québec inc.	15 561,90
P1900079	Lafontaine Inc.	22 968,40
P1900080	Service Sanitaires Denis Fortier (Bacs)	2 069,55
L1900011	Hydro Québec	1 031,63
L1900012	Bell Canada	421,89
	TOTAL	744 809,01

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

M. Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-138 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de Zone, le 12 septembre prochain au manoir du Lac William de St-Ferdinand. Les frais d'inscription de 100 \$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

2019-139 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 709 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 AOÛT 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Kinnear's Mills souhaite emprunter par billets pour un montant total de 709 000 \$ qui sera réalisé le 19 août 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
493	531 766 \$
493	177 234 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 493, la Municipalité de Kinnear's Mills souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MICHELLE PAGEAU ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 août 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 février et le 19 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	62 000 \$	
2021.	63 700 \$	
2022.	65 600 \$	
2023.	67 600 \$	
2024.	69 600 \$	(à payer en 2024)
2024.	380 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 493 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 août 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2019-140 SOUMISSION POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

Date d'ouverture :	12 août 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	19 août 2019
Montant :	709 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Kinnear's Mills a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement

municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 août 2019, au montant de 709 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

62 000 \$	2,50000 %	2020
63 700 \$	2,50000 %	2021
65 600 \$	2,50000 %	2022
67 600 \$	2,50000 %	2023
450 100 \$	2,50000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,50000 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA REGION DE THETFORD

62 000 \$	2,55400 %	2020
63 700 \$	2,55400 %	2021
65 600 \$	2,55400 %	2022
67 600 \$	2,55400 %	2023
450 100 \$	2,55400 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,55400 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

62 000 \$	2,00000 %	2020
63 700 \$	2,00000 %	2021
65 600 \$	2,05000 %	2022
67 600 \$	2,10000 %	2023
450 100 \$	2,20000 %	2024

Prix : 98,19200

Coût réel : 2,63756 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur Richard Dubois, appuyé par Monsieur Roger Gosselin et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Kinnear's Mills accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 19 août 2019 au montant de 709 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 493. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2019-141 TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL PAR LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Coopérative d'informatique municipale d'effectuer le transfert du rôle triennal pour la somme de 415 \$ plus taxes.

2019-142 ÉGLISE CATHOLIQUE STE-CATHERINE LABOURÉ

Attendu qu'il y a infiltration d'eau au sous-sol de l'église catholique Ste-Catherine Labouré, la municipalité décide de condamner le sous-sol.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Madame Michelle Pageau mentionne que Madame Lise Morency s'est jointe au comité d'embellissement.

M. Carl Dubois invite les citoyens à la fête familiale le 24 août prochain.

2019-143 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 05.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice
générale et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière